Union Départementale des Syndicats
CGT-FORCE OUVRIERE
du Puy de Dôme
38 rue Raynaud – 63000 Clermont-Ferrand
04 73 92 30 33 – Fax : 04 73 90 62 66
Courriel : udfo63@wanadoo.fr ou fbochard@wanadoo.fr

Déclaration de la Commission Exécutive de l'UD FO du Puy-de-Dôme

Réunie le 12 février 2024, la Commission Exécutive de l'UD FO du Puy-de-Dôme a été informée de la déclaration nationale intersyndicale intitulée « Solidarité avec la résistance des travailleuses et travailleurs ukrainiens » et appelant à participer aux initiatives unitaires organisées en France le 24 février pour soutenir l'Ukraine contre la Russie.

La CE de l'UD FO constate que cette déclaration n'appelle ni au cessez-le-feu ni à l'arrêt des combats entre les belligérants et, alors que, aussi bien en Ukraine qu'en Russie, malgré les conditions de répression des manifestations et des oppositions, la mobilisation contre la guerre et le refus de la mobilisation forcée sont de plus en plus importants, ce texte se place de fait dans le soutien à la poursuite de la guerre.

Dès mars 2022, l'UD FO du Puy-de-Dôme s'était exprimée pour exiger *« l'arrêt immédiat des opérations guerrières en Ukraine et pour la paix immédiate »*.

La CE rappelle aussi la position adoptée lors de la Commission Exécutive Confédérale du 27 octobre 2022 : « La *Commission exécutive confédérale réunie le jeudi 27 octobre 2022 réaffirme sa solidarité à l'égard des populations, des travailleurs et de leurs syndicats en Ukraine, en Russie et ailleurs. Elle réaffirme son soutien à l'égard de toutes et tous qui militent et œuvrent pour un retour à la paix et à la justice. C'est pourquoi elle se prononce pour un cessez-le-feu immédiat et l'arrêt des combats »*.

L'UD FO ne participera à aucune action ne s'inscrivant pas dans un appel clair au cessez-le-feu et à l'arrêt immédiat des combats : ce que veulent les populations, aussi bien en Ukraine qu'en Russie, comme en Palestine et partout dans le monde, c'est la paix et le respect des droits et des libertés !

L'UD FO du Puy-de-Dôme rappelle une nouvelle fois le vieux mot d'ordre syndical : Pain, Paix et Liberté !

Adoptée à l'unanimité